



Les dernières actualités des entreprises - 7 août 2025 : Litige commercial - Corriger une facture erronée - Protection du nom de l'entreprise - Créateur fiché à la Banque de France - Société en format

Actualité législative publié le 06/08/2025, vu 150 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://assistant-juridique.fr)

Voici les dernières actualités concernant les entreprises.

Litige commercial : comment réagir efficacement ?

Avant de saisir le tribunal, des solutions amiables existent pour protéger vos intérêts sans engager une procédure lourde.

Négociation, médiation, arbitrage... Découvrez les bons réflexes à adopter face à un différend professionnel.

[Lire l'article ?](#)

Louer à des touristes : le guide 2025 pour éviter les erreurs !

Gîte, meublé de tourisme ou chambre d'hôte... Les règles se sont durcies !

Déclaration, fiscalité, sécurité, réservations : ce guide pas-à-pas (à jour de la loi Le Meur) vous aide à tout maîtriser, sans jargon juridique.

[Télécharger le guide ?](#)

Facture erronée : comment la corriger légalement ?

Une simple erreur sur une facture peut avoir des conséquences fiscales. Modifier ou supprimer une facture n'est pas autorisé... mais des solutions existent !

Apprenez à utiliser les avoirs et les factures rectificatives en toute conformité.

[Lire l'article ?](#)

Protégez le nom de votre entreprise : ce que l'immatriculation ne suffit pas à faire

Votre dénomination sociale est enregistrée au RCS ?

Ce n'est qu'un début... Nom commercial, nom de domaine, marque : découvrez comment sécuriser réellement l'identité de votre entreprise.

[Voir l'article ?](#)

Créer son entreprise en étant fiché à la Banque de France : c'est possible !

Être en situation de surendettement, interdit bancaire ou fiché FICP ne vous empêche pas de vous lancer.

Mais attention : ouverture de compte, financement... certains obstacles sont à anticiper.

Découvrez vos droits et les solutions pour entreprendre malgré des difficultés bancaires.

[Lire l'article ?](#)

Société en formation : ne perdez pas les actes signés avant l'immatriculation !

Vous avez signé un bail, un devis ou un contrat avant la création officielle de votre société ?

Ces actes peuvent être repris par la société après son immatriculation... à condition de respecter une procédure bien précise.

Apprenez comment sécuriser vos engagements avant même la naissance juridique de l'entreprise.

[Lire l'article ?](#)

Gérant salarié dans une SARL : cumul possible... mais pas pour tout le monde !

Vous dirigez une SARL et vous vous demandez si vous pouvez aussi y être salarié ?

Le cumul est autorisé dans certains cas, mais strictement interdit pour les gérants majoritaires.

Découvrez les conditions à remplir pour éviter tout redressement.

[Lire l'article ?](#)